Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 16/10/2026
Publié le
ID : 024-200040392-20260924-DD2026_123-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE - DEPARTEMENT DE LA DORDOGNE

LE GRAND PERIGUEUX
Espace Aliénor
255 rue Martha Desrumaux - CS 6003 - 24000 PERIGUEUX

DELIBERATION DD2026_123

Date de convocation du Conseil communautaire du Grand Périgueux le 18 septembre 2026

LE 24 septembre 2026, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND PERIGUEUX, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. Jacques AUZOU

Nombre de membres du conseil	
en exercice	82
Présents	68
Votants	77
Pouvoirs	9

Secrétaire de séance : M. Pascal PROTANO

MANDAT SPÉCIAL À MONSIEUR ALAIN ANDRIEUX-CASSANT POUR SA PARTICIPATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE L'AVICCA

PRESENTS :
Mme ALARCON, M. AMELIN, M. ANDRIEUX-CASSANT, M. AUTHIER, M. AUZOU, Mme AZEVEDO SOUSA, M. BERGOUNIOUX, M. BIJOU, M. BRIZARD, M. CADET, Mme CASTAIGNEDE, Mme CHABREYROU, M. CHANTEGREIL, M. CHAPOUL, M. CIPIERRE, Mme CORNUT, Mme DAVID, M. DEMARET, M DENIS, M. DOBBELS, Mme DORET, Mme DRUILLOLE, Mme DUMONCEAU, M. DUNOYER, Mme DUPUY, M. DURU, M. FALLOUS, Mme FAURE ML, M. FERRAZZI, Mme FOLGADO, M. FOUCHIER, Mme FRUGIER, M. GARRIGUE, M. GEOFFROID, M. GUILLET, Mme JARRIGE, M. JAUBERTIE, Mme KERGOAT, M. LAGUIONIE, M. LAVITOLA, M. LECOMTE, M. LEGAY, M. LE MAO, Mme LONGUEVILLE-PATEYTAS, Mme MAGNANOU, Mme MARCHAND, Mme MARRACHE, M. MARTIN, M. MARTY, Mme MASSOUBRE-MAREILLAUD, Mme VILLENEUVE, M. MOISSAT, M. MOSSION, M. MOTARD, M. NARDOU, M. NOYER, M. PAUTARD, M. PIERRE NADAL, M. POUJOL, M. PROTANO, M. DETRIEUX, Mme ROUX, Mme SALINIER, Mme SAUVAGE, M. SEGUY, M. SERRE, M. WEBER, M. BAGUELIN

ABSENT(S) EXCUSE(S) :
M. BECKER, Mme CASTANIE, Mme FAURE C, M. REYNET, M. TALLET

POUVOIR(S) :
Mme VOLPATO donne pouvoir à M. LAVITOLA
Mme BONNAUD-CATTEROU donne pouvoir à M. FALLOUS
M. DELCROS donne pouvoir à M. BIJOU
M. GEORGIADES donne pouvoir à M. CHANTEGREIL
M. GUILLEMET donne pouvoir à M. NOYER
M. MALLET donne pouvoir à M. LEGAY
M. MASO donne pouvoir à Mme MARCHAND
Mme MOREAU donne pouvoir à M. CADET
M. ROLLAND donne pouvoir à M. DEMARET

Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 16/10/2026
Publié le
ID : 024-200040392-20260924-DD2026_123-DE

MANDAT SPÉCIAL À MONSIEUR ALAIN ANDRIEUX-CASSANT POUR SA PARTICIPATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE L'AVICCA

Vu le Code général des collectivités territoriales.

Considérant qu'en matière de frais de représentation et de déplacements, à l'exception des frais engagés au titre de la formation des élus, la réglementation ne prévoit aucune forme ni aucun dispositif de remboursement, hors attribution d'un mandat spécial accordé par délibération du Conseil Communautaire.

Considérant que la communauté d'agglomération est invitée à l'assemblée générale ordinaire de l'Avicca le 17 novembre 2026. Monsieur Alain Andrieux-Cassant, Conseiller communautaire délégué, représentant du Grand Périgueux au sein de l'association AVICCA participera à cette assemblée et à ce titre doit bénéficier du remboursement des frais de déplacement.

Qu'il est donc proposé au conseil communautaire de donner mandat spécial à Monsieur Alain Andrieux-Cassant, Conseiller communautaire délégué, représentant du Grand Périgueux au sein de l'association AVICCA.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE , APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ :

- Décide de donner mandat spécial à Monsieur Alain Andrieux-Cassant, Conseiller communautaire délégué, représentant du Grand Périgueux au sein de l'association AVICCA ;

- Autorise le Président à signer tous les documents liés à ce dossier.

Adoptée à l'unanimité.

Délibération publiée le 16/10/2026	Pour extrait conforme
Délibération certifiée exécutoire à compter du 16/10/2026	Périgueux, le 16/10/2026
Le secrétaire de séance pascal PROTANO	Le Président Jacques AUZOU